



Agricultural  
Producers  
Association of  
Saskatchewan



Alliance agricole du  
Nouveau-Brunswick



Alberta Federation  
of Agriculture



British Columbia  
Agriculture Council



Producteurs d'œufs  
d'incubation du Canada



Fédération  
canadienne du  
mouton



Association canadienne  
des producteurs de  
betteraves sucrières



Table pancanadienne  
de la relève agricole



Producteurs de  
poulet du Canada



Producteurs laitiers  
du Canada



Producteurs  
d'œufs du Canada



Canada hippique



Alliance canadienne de  
l'horticulture ornementale

Alliance canadienne  
de l'horticulture  
ornementale



## Consultation prébudgétaire 2016

Janvier 2016

Fédération canadienne de l'agriculture

21, rue Florence

Ottawa, Ontario

K2P 0W6

613-236-3633



Farmers of North  
America



Foreign Agricultural  
Resource Management  
Services



Keystone  
Agricultural  
Producers



Newfoundland and  
Labrador Federation  
of Agriculture



Nova Scotia  
Federation of  
Agriculture



Fédération de  
l'agriculture de  
l'Ontario



Coalition des  
producteurs de  
grains Québec-  
Ontario



PEI Federation of  
Agriculture



Standardbred  
Canada



Éleveurs de  
dindon du Canada



Union des  
producteurs  
agricoles

## **Résumé :**

---

La Fédération canadienne de l'agriculture est une organisation-cadre qui représente plus de 200 000 familles d'agriculteurs répandues à travers le Canada. Ces familles d'agriculteurs exploitent de petites entreprises et travaillent fort au profit de l'ensemble de la population canadienne en contribuant considérablement à l'économie du Canada, en fournissant des aliments sains et abordables et en assurant la protection et la durabilité de l'environnement. Le mandat de la FCA est de défendre les intérêts des producteurs canadiens dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de veiller au développement continu d'une industrie agricole et agroalimentaire viable et dynamique au Canada.

### **Notre vision :**

« Être le porte-parole national des agriculteurs canadiens tout en prenant l'engagement d'assurer leur réussite, ce qui profitera au Canada. »

### **Notre mission :**

« Défendre les intérêts des producteurs agricoles et agroalimentaires au Canada, ce qui inclut les familles d'agriculteurs, en exerçant un leadership au niveau national et en veillant à l'expansion continue d'une industrie agricole et agroalimentaire viable et dynamique au pays. »

### **Thèmes et recommandations prébudgétaires en prévision du budget fédéral de 2016 :**

La FCA s'est concentrée sur deux thèmes clés, qui répondent directement aux priorités énoncées dans la lettre de mandat du Ministre et qui aideront à assurer la prospérité à long terme de l'industrie de l'agriculture au Canada : *assurer la croissance durable de l'agriculture canadienne et accroître les possibilités économiques pour les Canadiens grâce à des carrières en agriculture*. Avant de passer à ces deux enjeux précis, il est important de noter que l'agriculture canadienne est au cœur d'une industrie agricole et agroalimentaire complexe et intégrée, qui inclut les fournisseurs d'intrants et de services, les producteurs primaires, les entreprises de transformation des aliments et des boissons, les détaillants et grossistes de nourriture et les fournisseurs de services d'alimentation.

En tant qu'éléments de base d'une industrie agricole et agroalimentaire qui, en 2013, a généré 106,9 milliards de dollars et représentait 6,7 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada, la viabilité et la compétitivité continues de l'agriculture dans notre pays contribuent à maintenir un solide moteur économique à l'échelle nationale et dans les collectivités partout au Canada. Contrairement à de nombreux autres secteurs de l'économie canadienne, le PIB de l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire affiche une hausse annuelle depuis 2007, sauf pendant une année durant la récession économique de 2009, où il a connu un fléchissement. Par ailleurs, le taux d'emploi dans l'industrie agricole et agroalimentaire maintient également sa tendance à la hausse; notre secteur emploie plus de 2,2 millions de personnes et, en 2013, 1 emploi sur 8 au Canada était dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Tout au long de cette période, les fermes et ranchs canadiens, dont 98 % continuent d'être des exploitations familiales, ont continué à produire des aliments de haute qualité pour les Canadiens, dans l'un des pays où la nourriture coûte la moins chère. En effet, en 2014, le Canadien moyen a dépensé à peu près 10,4 % de son revenu disponible à la nourriture, ce qui place le Canada au troisième rang parmi les pays dans le monde dont les habitants paient le moins pour leur alimentation. Les Canadiens continuent de vouloir accorder la priorité aux aliments canadiens et, nous, en tant qu'industrie, continuons à nous adapter et à évoluer pour répondre à ce souhait. Nous y sommes parvenus en améliorant constamment la productivité dans le secteur de l'agriculture – elle a plus que triplé depuis 1950 – tout en utilisant dans un même temps moins de ressources pour y parvenir.

Ces faits témoignent du rôle de l'agriculture au Canada comme facteur clé de la durabilité économique et environnementale, montre que notre secteur agricole est l'un des plus efficaces et productifs sur la planète, et mettent en lumière l'opportunité qui s'offre à nous d'accroître notre présence en tant que chef de file sur les marchés nationaux et internationaux. Les sections qui suivent décrivent les trois secteurs d'investissement prioritaires à inclure au budget fédéral de 2016 pour maintenir la compétitivité mondiale et nationale de l'agriculture canadienne, pour exploiter son potentiel économique et pour assurer le maintien d'une industrie résiliente et capable de s'adapter, afin de répondre aux besoins d'un climat changeant et des marchés en évolution.

## **Assurer la croissance durable de l'agriculture : Soutien des fermes familiales en tant que protecteurs de l'environnement**

---

### **1) *La FCA recommande que les modifications décrites ci-dessous soient apportées afin que la politique fiscale du Canada favorise la croissance durable des entreprises agricoles familiales et offrent de nouvelles possibilités aux agriculteurs débutants :***

L'agriculture canadienne vit en ce moment une importante période de transition. En 2011, l'âge moyen des agriculteurs au Canada était de 54 ans et cette moyenne continue d'augmenter. Selon une étude de 2013 effectuée par Statistique Canada<sup>1</sup>, parmi les travailleurs autonomes devant prendre bientôt leur retraite, les exploitants agricoles sont au nombre de 33 000 (23 %), et d'après les estimations, des actifs agricoles s'élevant au total à plus de 50 milliards de dollars devront être transférés au cours des dix prochaines années. Le dépeuplement dans les régions rurales continue d'exacerber les défis que pose une population vieillissante et entraîne la consolidation des entreprises agricoles, ce qui accroît par conséquent le capital dont doivent disposer les personnes qui souhaitent se lancer dans l'industrie, tout en limitant le bassin des successeurs potentiels.

Pour illustrer cette tendance démographique changeante, de 1991 à 2011, le nombre total des entreprises agricoles canadiennes a diminué de 74 439 pour atteindre 205 730. Durant cette période, il y avait un nombre croissant de fermes où l'exploitant le plus âgé avait 55 ans ou plus, ce nombre passant de 105 604 en 1991 à 113 475 en 2011, tandis que le nombre des entreprises agricoles où l'exploitant le plus âgé avait moins de 40 ans a baissé de près de 75 % en chutant de 74 159 à 20 299. Les entreprises agricoles où l'exploitant le plus âgé avait moins de 40 ans représentaient 9,9 % du total en 2011, contre 26,5 % en 1991<sup>2</sup>.

En dépit de tous ces défis, l'agriculture canadienne continue d'exercer un attrait sur la prochaine génération. Toutefois, le profil de cette génération a lui aussi évolué. De nombreux agriculteurs ne s'attendent plus à avoir des enfants qui voudront nécessairement suivre dans leurs pas et rester à la ferme. Tandis que 98 % des entreprises agricoles continuent d'être des fermes familiales, les statistiques en Amérique du Nord semblent indiquer qu'il y a un successeur identifié pour moins d'un tiers des fermes. Pour relever ces défis, les agriculteurs et gros éleveurs ont besoin d'une certaine marge de manœuvre et de plusieurs options lorsqu'ils planifient leur relève. La réussite sur le plan économique des deux parties au moment du transfert des opérations est essentielle au succès de tout plan de relève établi, et le processus doit fournir des avantages à la fois pour la personne qui prend sa retraite et la personne qui reprendra l'opération. En raison du capital accru investi et bloqué dans une opération individuelle, parallèlement aux

---

<sup>1</sup> Bollman, R.D. et Alasia, A. (2013). Profil des travailleurs autonomes dans les régions rurales et les petites villes du Canada : un départ à la retraite important des travailleurs autonomes est-il imminent, Statistique Canada :

<http://www.statcan.gc.ca/pub/21-006-x/21-006-x2012001-fra.htm>

<sup>2</sup> Beaulieu, M.S. (2015). Changements démographiques dans le secteur canadien de l'agriculture, Statistique Canada :

<http://www.statcan.gc.ca/pub/96-325-x/2014001/article/11905-fra.htm>

risques accrus dus au changement climatique, une solide planification financière représente l'un des plus importants outils permettant d'assurer une relève réussie. Il s'agit d'un aspect qui présente de grands défis pour la survie de l'agriculture familiale au Canada, qui est un modèle agricole reposant sur la croissance durable, la protection et l'intendance de l'environnement et le maintien de la tendance parmi les agriculteurs de s'approvisionner dans les localités environnantes.

Cependant, la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada n'a pas été actualisée en réponse aux pressions démographiques auxquelles font face les fermes familiales au Canada. Bien que la majorité des exploitations agricoles au Canada soient toujours des entreprises à propriétaire unique, un nombre croissant de fermes continuent de se constituer en société, de s'étendre et, pour s'adapter aux réalités du dépeuplement dans les régions rurales, d'envisager le transfert de l'opération à des successeurs potentiels plus variés au sein de la famille. Pour faire en sorte que les fermes familiales puissent continuer de se prévaloir des dispositions qui historiquement facilitaient les transferts intergénérationnels des fermes, la FCA propose que les modifications suivantes soient apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada :

- a) Afin que les dispositions de transfert d'une propriété agricole reconnaissent l'étendue des relations familiales qui sont prises en compte dans les efforts de maintien des fermes familiales partout au Canada, la FCA recommande **de remplacer le mot « enfant » au paragraphe 73(3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* par l'expression « membre de la famille », afin d'adopter une définition analogue à la définition de « famille » dans le Règlement 697 pris en application de la *Loi sur les droits de cession immobilière de l'Ontario*.**
- b) Le paragraphe 55(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, disposition d'anti-évitement qui empêche le dépouillement de capital lors d'une transaction sans lien de dépendance, définit actuellement les membres d'une fratrie comme des parties non apparentées. En vertu du régime en place, les sociétés agricoles peuvent être divisées et transmises aux enfants avec report de l'impôt durant la vie des parents. Pour assurer le traitement égal de la division de sociétés agricoles appartenant aux membres d'une même fratrie et des autres types de restructurations à l'intérieur de la famille, la FCA recommande que le **paragraphe 55(2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* soit modifié afin de définir les membres d'une même fratrie comme ayant un lien de dépendance, tout particulièrement en ce qui concerne les sociétés agricoles.**
- c) Au moment de la vente d'actions d'une entreprise à une société acheteuse non liée, on a généralement recours à une société de portefeuille comme mécanisme d'achat. Cela permet à l'acheteur d'accéder aux revenus de la société achetée et permet au vendeur de bénéficier de l'exonération enrichie des gains en capital. Cependant, lorsque l'achat se fait au sein d'une famille (lien de dépendance), les parties en cause ne peuvent bénéficier de cette structure. La FCA recommande que des **modifications soient apportées à l'article 84.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin qu'il n'impose plus de contraintes au transfert d'une société agricole à des proches immédiats.**
- d) Afin de faire en sorte que le Canada maintienne une politique agricole qui encourage les gens à se lancer en agriculture et qui favorise les investissements, la FCA recommande que **le gouvernement fédéral reconsidère sa décision de modifier le paragraphe 31(1) et qu'il maintienne le critère plus étendu de définition du revenu tel qu'énoncé dans l'arrêt *Canada c. Craig*.** Cette réinterprétation maintiendrait l'exception autorisant la combinaison des revenus et réduirait le fardeau financier qu'impose l'interprétation du gouvernement aux nouveaux arrivants et investisseurs dans le secteur de l'agriculture.
- e) La décision annoncée dans le budget fédéral de 2015 de soumettre, à une consultation, un changement proposé au traitement des biens d'immobilisation admissibles aurait pour effet, si ce changement est apporté, de créer des obstacles au transfert d'opérations assujetties à la gestion de l'offre entre différentes générations et pourrait nuire à cette industrie dans son ensemble. La FCA recommande que,

si ce traitement est modifié, on **prévoit une exemption aux fins de protection de la vente de contingents de production, qui serait similaire à ce que prévoient déjà des dispositions contenues dans la Loi s'appliquant tout particulièrement à l'industrie de l'agriculture**. Ainsi, aucun changement ne serait apporté aux règles fiscales relatives aux contingents de production et on maintiendrait la position historique du Ministère en ce qui concerne l'imposition de l'industrie de l'agriculture.

**2) La FCA recommande qu'une modification neutre du point de vue des coûts soit apportée au programme Agri-investissement afin d'encourager des investissements proactifs qui aideront à assurer la compétitivité de l'agriculture canadienne :**

Le programme Agri-investissement est un compte d'épargne auquel le gouvernement fait des versements de contrepartie limités reflétant les contributions des agriculteurs. Si ce programme a été créé, c'est pour aider les producteurs durant les périodes où ils ont à composer avec une faible baisse de revenu et pour les aider à faire des investissements visant à atténuer les risques ou à améliorer les revenus tirés des marchés. Le programme Agri-investissement a été mis sur pied dans le but de créer une source de financement plus stable pour la tranche supérieure des programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE), où il y a énormément de variabilité. On pensait que l'on pouvait accroître l'utilité de ce fonds en encourageant les agriculteurs à s'en servir pour investir dans leurs opérations, s'ils le souhaitaient.

Or, pour que le programme Agri-investissement soit efficace, il doit être utilisé. Même si les fonds retirés du programme dépassent les 750 millions de dollars, les sommes se trouvant dans les comptes ont crû et sont maintenant supérieures à 1,9 milliard de dollars à l'échelle du Canada. L'une des façons essentielles d'assurer une utilisation plus efficace du programme est de fournir aux agriculteurs un incitatif qui les encourage à se servir des fonds et à faire des investissements utiles de sorte à « maximiser les revenus » et à répondre aux priorités locales. Actuellement, dans le cadre de leur planification fiscale, l'utilité du programme en tant que mécanisme d'investissement proactif a été limitée à cause de l'exigence en vigueur que toutes les contributions gouvernementales imposables soient retirées en premier.

Pour encourager cet investissement proactif dans des mesures qui permettront d'atténuer davantage les risques et d'accroître la compétitivité tout en maintenant des fonds dans les comptes en réponse aux besoins courants de gestion des risques, la FCA recommande **un changement au programme Agri-investissement afin de permettre aux titulaires des comptes de retirer d'abord leurs propres contributions en tant que producteurs (Fonds 1) sans avoir à retirer d'abord les contributions gouvernementales imposables (Fonds 2)**. Pour améliorer la capacité de mesurer et d'obtenir les résultats escomptés du programme et pour aider les entreprises à répondre aux priorités locales de façon proactive, l'accès aux contributions des producteurs devrait pouvoir se faire uniquement en réponse à des objectifs d'investissements prioritaires définis conjointement par l'industrie et le gouvernement.

**Offrir des possibilités économiques accrues aux Canadiens appartenant à la classe moyenne grâce des carrières en agriculture**

---

**3) La FCA recommande que le gouvernement collabore avec l'industrie pour investir dans la mise en œuvre du Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire, une feuille de route stratégique dont le but est de combler les pénuries critiques de main-d'œuvre dans le secteur :**

L'agriculture est une industrie complexe qui est confrontée à des défis uniques au chapitre de la main-d'œuvre, à cause du dépeuplement des campagnes et de la production saisonnière de produits hautement périssables. En réponse à ces défis, les industries de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada ont conjugué leurs efforts en tant que chaîne de valeur combinée dans le but de trouver une solution permanente à ce défi généralisé et

urgent : le *Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire*. Ce plan d'action fournit au gouvernement et à l'industrie une claire feuille de route énonçant les mesures à prendre à court, moyen et long terme pour atteindre deux grands objectifs :

1. augmenter l'offre de main-d'œuvre en matière de travailleurs qualifiés et non qualifiés;
2. enrichir les connaissances et les compétences des travailleurs dans l'industrie de l'agriculture.

L'industrie de l'agriculture au Canada est au cœur d'une industrie agroalimentaire qui emploie plus de 2,2 millions de Canadiens, dont près de 300 000 sont employés dans le secteur de l'agriculture primaire à lui seul (AAC, *Vue d'ensemble du système agricole et agroalimentaire canadien (2015)*). Au sein de cette industrie, il y a une abondance d'emplois et d'options de carrière de haute qualité offrant des salaires et des avantages sociaux compétitifs, ainsi que des modes de vie uniques et souples. Cependant, l'entière industrie agroalimentaire, y compris l'agriculture primaire, continue de signaler les pénuries critiques de main-d'œuvre comme l'une des contraintes les plus graves qui freinent l'amélioration de la productivité et l'exploitation des possibilités d'exportation vers de nouveaux marchés, tant au pays qu'à l'étranger. L'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire a besoin de travailleurs pour continuer à être compétitive à l'échelle mondiale, pour tirer profit des nouvelles possibilités d'exportation et pour assurer la sécurité et la salubrité des aliments et le maintien des sources d'approvisionnement alimentaire pour l'entière population canadienne.

Le *Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire* est une feuille de route stratégique dressée par le Groupe de travail sur la main-d'œuvre sous la direction du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture et appuyée par plus de 64 partenaires de mise en œuvre, qui représentent toutes les régions et tous les éléments de la chaîne de valeur agroalimentaire au Canada. Grâce à cette collaboration, l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire en est venue à reconnaître qu'elle peut obtenir de meilleurs résultats en conjuguant ses efforts en réponse aux importants problèmes de main-d'œuvre. La FCA recommande que **dans le budget fédéral de 2016, le gouvernement investisse immédiatement dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la main-d'œuvre, en prenant certaines mesures précises :**

- a) allouer des fonds accrus aux fins de collecte de l'information sur l'offre et la demande de travailleurs agricoles au niveau régional;
- b) créer un *Programme canadien de la main-d'œuvre agricole et agroalimentaire* distinct afin d'assurer un accès uniforme et efficace à des travailleurs agricoles étrangers de sorte à favoriser la productivité, la croissance et la réussite de l'industrie;
- c) améliorer et étendre la possibilité pour les travailleurs agricoles et agroalimentaires d'obtenir la résidence permanente;
- d) reconnaître le caractère saisonnier des besoins de main-d'œuvre en agriculture en éliminant les seuils en vigueur limitant le séjour des travailleurs autorisés à travailler au Canada dans le cadre du volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires en réponse à des besoins de main-d'œuvre aigus et saisonniers auxquels ne peut répondre la main-d'œuvre au Canada;
- e) créer un bureau unique responsable des *Évaluations de l'information sur le marché du travail* afin que des employés au courant des dossiers s'en occupent, afin d'accélérer le traitement des études d'impact sur le marché du travail (EIMT) et afin d'assurer le traitement uniforme des demandes.

Même si le recours à des travailleurs étrangers saisonniers ne représente qu'une facette de la solution à long terme aux pénuries de main-d'œuvre de l'industrie canadienne de l'agriculture, un accès uniforme et efficace à ces travailleurs améliore en fait les possibilités d'emploi pour les Canadiens. Selon les estimations, lorsqu'on inclut les impacts directs et indirects, pour chaque travailleur agricole saisonnier et/ou étranger employé au Canada, entre 2 et 4,2 emplois sont créés pour des Canadiens (ce taux varie d'un secteur agricole à un autre).

## Conclusion

---

La Fédération canadienne de l'agriculture recommande que l'industrie et le gouvernement collaborent pour créer un environnement fiscal au Canada qui maintient la croissance des fermes familiales et continue d'offrir une abondance d'opportunités aux nouveaux agriculteurs. Elle recommande que certaines mesures soient prises dans cette optique :

- réduire les obstacles et coûts supplémentaires inutiles qui compliquent le transfert intergénérationnel des fermes familiales;
- encourager les investissements proactifs dans l'industrie de l'agriculture en modifiant légèrement le programme Agri-investissement;
- collaborer avec l'industrie pour promouvoir et mettre en œuvre le Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire et protéger la stabilité future de l'agriculture canadienne en tant que moteur économique et secteur offrant d'intéressantes possibilités de carrière partout au Canada.

La Fédération canadienne de l'agriculture se fera un plaisir de fournir d'autres détails concernant ces recommandations et de collaborer avec le gouvernement et d'autres intervenants pour appliquer les mesures préconisées. Chacune de ces recommandations, si elles sont appliquées, contribuera à la stabilité et au succès à long terme de l'industrie canadienne de l'agriculture. Ainsi, tel que mentionné, ces recommandations créeront le fondement nécessaire qui permettra d'assurer la croissance durable de l'agriculture, de sorte qu'elle continue de contribuer de façon primordiale à l'économie dans les collectivités rurales à travers le Canada, de fournir une source d'approvisionnement de haute qualité et abordable aux consommateurs canadiens et de fournir d'innombrables opportunités de carrière d'un océan à l'autre.